

**DURÉE****3 h 30 - 1/2 jour****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****10 personnes maximum****TARIF****600 €****Identification de l'action****Formation** : Sécurité et responsabilité des encadrants**Référence** : PROG-FPFSRE - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme** : 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA** : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET** : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques**Objectif général** : Permettre aux encadrants d'identifier leurs responsabilités en santé-sécurité, de prévenir les situations de harcèlement ou d'agissements sexistes et d'adopter une posture de communication adaptée face aux situations à risque. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier ses responsabilités et obligations en santé, sécurité et encadrement.
- Repérer les situations de harcèlement moral, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- Formuler des consignes claires et réaliser un recadrage simple, factuel et adapté.
- Adopter une posture professionnelle face à une situation à risque ou à un comportement inadapté.

Public visé, prérequis et admission**Public visé** : Managers, encadrants de proximité et responsables accompagnant des salariés en contrat d'insertion.**Prérequis** : Aucun prérequis.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée** : 3 h 30 - 1/2 jour**Rythme / période** : Dates définies avec le client.**Participants** : 10 personnes maximum**Format** : 100 % présentielle**Lieu / accès** : Présentiel en intra uniquement.
Location de salle possible (nous contacter).**Délais d'accès** : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Module 1 — Sécurité et responsabilité des managers (0 h 30)**

- Responsabilités de l'encadrant.
- Obligations envers les salariés en contrat d'insertion.

Module 2 — Étude de cas réel : responsabilités accident (0 h 30)

- Narration de la situation.
- Analyse de cas.

Module 3 — Harcèlement et agissements sexistes (1 h 00)

- Harcèlement moral.
- Harcèlement sexuel.
- Agissements sexistes.

Module 4 — Communication, consignes et recadrage (1 h 00)

- Bases de la communication managériale.
- Transmission des consignes.
- Méthode DESC.
- Méthode simple de formulation des remarques.
- Mises en situation de recadrage.

Module 5 — Évaluation et clôture (0 h 30)

- QCM.
- Clôture de formation.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique. Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 600 €

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : Non précisé dans le programme source. Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

Formatrice SST & prévention des risques, référente santé sécurité au travail 3SAFE. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.